

## ► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€** de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques\*

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Alsace  
9, place Kléber  
67000 Strasbourg  
03 88 22 32 15  
[alsace@fondation-patrimoine.org](mailto:alsace@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur    



### COMMUNE D'EGUISHEIM

21 Grand'rué  
68420 Eguisheim  
03 89 41 21 78  
[contact@ville-eguisheim.fr](mailto:contact@ville-eguisheim.fr)

### CONSEIL DE FABRIQUE

11 rue des Pinsons  
68420 Eguisheim  
03 89 41 39 69  
[anneboeglin68@gmail.com](mailto:anneboeglin68@gmail.com)

### ► Nos partenaires



FONDATION  
  
DU  
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la  
restauration du

# clocher de l'église Saints-Pierre-et-Paul d'Eguisheim

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune d'Eguisheim - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Aidez-nous à préserver le clocher d'Eguisheim

### ◆◆ LE PROJET

Le projet consiste à remplacer les abat-sons du clocher de l'église paroissiale Saints-Pierre-et-Paul d'Eguisheim, qui sont devenus vétustes, présentent des risques de décrochement et dont le mauvais état engendre l'introduction de volatiles dans l'édifice, causant des dommages intérieurs.

De menues dépenses préalables de sécurisation du plancher et de l'escalier seront nécessaires pour permettre l'accès au chantier.

### ◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

De l'église romane érigée en 1220 sous l'autorité des comtes d'Eguisheim et de nombreux couvents, ne subsiste que le clocher avec son toit à bâtières, fait d'éléments romans et gothiques correspondant à une période de transition.

La base du clocher roman forme un narthex qui abrite l'entrée de l'ancienne église, un magnifique portail de style transition composé d'élégantes colonnettes et d'un tympan richement sculpté et conservant des traces de polychromie.

Sa cloche provient quant à elle de l'abbaye de Marbach à Obermorshwihr, où elle a été fabriquée en 1774 et dont elle porte les armes : coeur percé de deux flèches croisées. Elle est conservée à Eguisheim depuis la Révolution.

### ◆◆ LA MOBILISATION

La vie ecclésiale et plus largement la vie culturelle prend toute sa place à Eguisheim, au sein de l'église paroissiale Saints-Pierre-et-Paul, qui accueille chaque semaine des messes et offices religieux.

En parallèle, le Conseil de Fabrique organise régulièrement dans l'année des expositions ouvertes au public et libres d'accès, ainsi que des concerts.

Montant des travaux	51 731€
Objectif de collecte	5 000€
Début des travaux	Septembre 2021

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration du clocher de l'église Saints-Pierre-et-Paul d'Eguisheim

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/77454](http://www.fondation-patrimoine.org/77454)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**clocher de l'église Saints-Pierre-et-Paul d'Eguisheim**

#### Le montant de mon don est de

80 €    150 €    250 €    500 €

Autre montant \_\_\_\_\_€

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © Commune d'Eguisheim



08/11/2019